



L'APA à domicile

..... En résumé

Etre âgé de plus de 60 ans et en situation de dépendance

L'allocation APA est destinée à couvrir une partie des dépenses nécessaires aux actes essentiels de la vie quotidienne ou dans le cas d'une nécessaire surveillance régulière. L'APA peut aider à financer des besoins en aide humaine, téléassistance, portage des repas, transports, aide technique, protection, accueil de jour.

En savoir plus : [Questions / Réponses](#)

[La Maison départementale de l'autonomie et les antennes territoriales de l'autonomie](#)

[Formulaire de demande APA \(PDF - 3.73 Mo\)](#)

Contactez-nous